



## Plaidoyer pour la décentralisation

Après la déclaration de Nicolas Sarkozy annonçant un « rendez-vous historique pour la décentralisation » le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux et son collègue Alain Marleix ont adressé le 21 octobre une lettre explicative aux élus municipaux. Prétendant parfaire l'œuvre initiée en 1982 par Gaston Defferre, ils tentent de les convaincre du bien-fondé tant de la réforme institutionnelle que de la suppression de la taxe professionnelle.

Les ministres reconnaissent un « bilan indiscutable » et font ostensiblement les louanges de la vitalité démocratique et de l'énergie des territoires. Puis vient l'affirmation dialectique que le statu quo conduit à « trahir la décentralisation ». D'où trois objectifs : simplifier les structures, renforcer la démocratie locale, adapter l'organisation aux défis actuels. Il en résulte une clarification des compétences et des cofinancements, un approfondissement de l'intercommunalité, la création de métropoles. Les collectivités seront regroupées en deux pôles : communes/intercommunalité et départements/région. A ce dernier échelon, le rapprochement sera le deal du futur édile local, un conseiller territorial siégeant dans les deux assemblées. Reste à prouver que le remplacement de 6000 élus de proximité par 3000 cumulards potentiels conforte la démocratie.

Pour « assurer la compétitivité des territoires » l'Etat veut substituer à la taxe professionnelle une « Contribution économique territoriale ». Ce nouvel impôt des entreprises comporte deux éléments, la « cotisation locale d'activité » assise sur les immeubles et la « cotisation complémentaire » assise sur la valeur ajoutée. L'essentiel du produit fiscal dépend donc d'un chiffre d'affaires et non d'un taux voté par les élus. Les réticences sont fortes sur tous les bancs du Parlement. Afin de garantir leurs ressources aux collectivités territoriales qui réalisent 75 % des investissements publics, le rapporteur général du budget, l'UMP Gilles Carrez a fait diverses propositions rejetées par le gouvernement qui promet aux communes de compenser intégralement la défunte T.P. Reste à prouver que la perte d'autonomie fiscale est compatible avec les libertés locales.

Relayant l'Etat surdimensionné et impécunieux, les pouvoirs locaux prennent avec bonheur la relève dans le domaine des compétences transférées sans justes compensations financières et dans les secteurs tels que les transports publics, l'université, l'aménagement du territoire, où la carence du pouvoir central est évidente. Pour s'en persuader, on peut se référer au plaidoyer d'Adrien Zeller : « La France enfin forte de ses régions ».

André Vierling

## E GÜEDI ADRESS

Comédie de Marc CAMOLETTI  
Adaptation : Simone STRUSS - Mise en scène : Pierre SPEGT

Des petites annonces qui ont des hauts différents, mais qui se ressemblent comme des seurs puisqu'elles ont été rédigées en abrégé, vous entraînent les personnages de la Bonne Adresse dans des situations cocasses.

Mercredi 28 octobre à 20h

Judi 29 octobre à 20h

Vendredi 30 octobre à 20h

Dimanche 1 novembre à 15h

Samedi 7 novembre à 20h

Dimanche 8 novembre à 15h

### Vente des billets:

- ◆ Caisse de l'Opéra du Rhin  
19, place Broglie  
Tel. 0 825 84 14 84 ou 06 33 26 03 00
- ◆ Boutique Culture  
10, place de la Cathédrale
- ◆ A la Fnac : www.fnac.com

tas Théâtre Alsacien  
Strasbourg

19, place Broglie - 67000 Strasbourg  
tas@theatre-alsacien-strasbourg.fr

## Les souffrances sociales

L'homme est un animal social ; il ne peut vivre et s'épanouir qu'en société. Mais celle-ci, par ses contraintes, ses contrôles et ses déterminismes, lui cause des souffrances sur lesquelles se penchaient jadis les poètes (J.W. Goethe Die Leiden des jungen Werther. 1774) et que détectent, répertorient et dénoncent, aujourd'hui, les médecins, psychiatres et sociologues. L'épidémie de suicides qui endeuille France Telecom est un drame national. Le débat démocratique fait une place croissante au discours sur "la France qui souffre", sur la "souffrance en France", sur les "souffrances sociales" et surtout sur "la souffrance au travail".

### Souffrance en France

Dans un volumineux livre de plus de quatre cents pages, le philosophe Emmanuel Renault constate que "la constitution de la souffrance comme objet de préoccupation publique" concerne "différentes scènes sociales ; celles de la psychiatrie, des reconfigurations familiales, du travail social, du travail et des politiques de la ville".

La scène du travail social est celle qui est la plus connue ; c'est la souffrance causée par le chômage, la précarité, l'exclusion, la pauvreté. Est considérée comme pauvre, la personne dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian ; le calcul du revenu médian est obtenu en divisant la société française en deux parts égales : une moitié dispose d'un revenu supérieur au revenu médian et l'autre moitié d'un revenu inférieur au revenu médian. Mesurés à cette aune, quelque 7 millions de Français sont pauvres, dont 2 millions d'enfants.

Conditionnée par la précarité et la qualité de l'emploi, la pauvreté l'est aussi par les aléas de la vie : maladie, divorce, rupture familiale. En France, 22 % des pauvres sont des couples avec trois enfants et plus de 16 % sont des familles dites monoparentales. "Cette dernière catégorie connaît un taux de pauvreté record, lorsque le parent est inactif (56 %) et 14 %, lorsque le parent est actif". (Michel Godet)

### Souffrance en famille

La pauvreté n'est pas le seul facteur générateur de souffrance dans la famille, il y a encore ce que Emmanuel Renault appelle "les incidences subjectives de ses recompositions contemporaines". En d'autres termes, les divorces et les remariages ainsi que les familles dites recomposées sont à l'origine de souffrances dont les premières victimes sont les enfants, souvent angoissés et désécurisés par la séparation de leurs parents. Quelquefois ballotés entre les deux ex-conjoints, parfois même manipulés par l'un ou l'autre, voire les deux, quand le divorce donne lieu à un harcèlement moral unilatéral ou réciproque.

Psychothérapeute familiale, Marie-France Hirigoyen est confrontée, dans sa pratique quotidienne, à "la violence perverse dans les familles". Celle-ci "peut-être indirecte et,

n'atteindre les enfants que par ricochet ou par éclaboussure", quand l'un des conjoints reporte sur les enfants la malveillance destinée à l'autre parent. Mais la violence peut aussi être directe, quand elle est "la marque d'un rejet conscient ou inconscient de l'enfant par un de ses parents", parce que "cet enfant décevant ne s'inscrit pas dans la représentation de l'imaginaire parental". Dans son livre "Le Harcèlement moral", publié en 1998 et qui a connu un grand succès, Marie-France Hirigoyen rappelle que la Convention internationale des droits de l'enfant considère comme mauvais traitement psychologique à enfants : la violence verbale, les comportements sadiques et dévalorisants, le rejet affectif, les exigences excessives ou disproportionnées par rapport à l'âge de l'enfant, les consignes et injections éducatives contradictoires ou impossibles.

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, la société française a été mue et modifiée par un grand mouvement d'émancipation dont les femmes ont été à la fois les porteurs, parmi d'autres groupes sociaux, et les bénéficiaires. D'importants acquis ont amélioré la condition féminine. Néanmoins, en 2005, une enquête (L'état de l'opinion. Seuil. 2006) a révélé que 42 % des Françaises s'estiment plus angoissées que leurs mères et 53 % se disent surtout plus stressées. Le manque de temps est un facteur qui dégrade leur condition : c'est un problème important pour 52 % d'entre elles, pour 68 % de celles qui ont des enfants et pour 70 % de celles qui sont salariées dans le secteur privé.

### Souffrance au travail

Le travail est effort et fatigue, parfois même usure. Il comporte aussi des risques. Longtemps n'ont été perçus que les risques physiques et la société a successivement pris en compte l'accident du travail et la maladie professionnelle. Avec "Le travail en miettes" (Georges Friedmann. 1956), s'ajoutent aux troubles musculo-squelettiques et aux lésions par efforts répétitifs, les frustrations psychiques d'un travail parcellaire et répétitif. Aujourd'hui et depuis une quinzaine d'années, à cause de l'introduction des nouvelles techniques d'information et de communication, à cause du développement des services et de l'économie de la connaissance, études empiriques

et essais de conceptualisation portent sur les risques psychosociaux dont le stress est le plus connu et le suicide le plus tragique. Les 97 médecins du travail d'Alsace Santé au Travail (AST 67) leur ont consacré un forum, le 20 octobre dernier, à l'initiative du docteur Françoise Siegel. Organisé au Palais de la Musique et du Congrès de Strasbourg, ce "forum" a été fréquenté par 850 personnes. Dans son intervention, le docteur Françoise Siegel a défini les risques psychosociaux comme "les risques professionnels portant atteinte à l'intégrité mentale ou à la santé physique des collaborateurs". Elle a reconnu que "La définition du stress est délicate", mais elle a surtout constaté que "les services de santé du travail observent depuis longtemps des pathologies dites de surcharge des organismes : (il y a) trop du point de vue émotionnel, psychologique ou physique". Dans un livre récent sur "Le nouvel âge du travail" (Hachette 2009), le sociologue et spécialiste de l'emploi, Pierre Boisard attribue l'émergence des risques psychosociaux à un faisceau de facteurs tels que "l'accélération et l'irrégularité des rythmes de production, l'obligation de réactivité dans un environnement devenu plus incertain, la mise en concurrence des individus dans les collectifs de travail, l'exigence d'une plus forte implication personnelle, la mise en relation directe avec le public et, de manière générale, une plus forte exposition aux aléas de la demande".

Un facteur de stress est la forte dimension relationnelle du travail : "Aujourd'hui, la mise en relation et la communication, que ce soit avec les collaborateurs ou les clients ou les usagers, sont de la responsabilité individuelle des salariés et deviennent même, pour beaucoup d'entre eux, l'essentiel de leur travail". C'est l'actuelle primauté des relations humaines dans le travail et sur le lieu du travail qui a valu son succès au livre de Marie-France Hirigoyen sur le harcèlement moral. Elle étudie aussi "le harcèlement dans l'entreprise".

### Souffrance et reconnaissance

Il importe que le travail soit équitablement rémunéré, mais le salaire seul ne suffit pas à satisfaire les attentes des travailleurs qui ont investi énergie, intelligence, voire passion dans leur tâche et qui ont supporté fatigue et souffrance.

Une exigence non moins importante de leur part est la reconnaissance attendue par eux. "La reconnaissance n'est pas une revendication marginale de ceux qui travaillent. Bien au contraire, elle apparaît comme décisive dans la dynamique de la mobilisation subjective de l'intelligence et de la personnalité dans le travail". Ce constat du psychiatre Christophe Dejours rejoint celui du sociologue Pierre Boisard : "Les salariés attendent autre chose qu'un salaire correspondant à leur contribution. Il leur faut d'autres signes manifestant que leur entreprise reconnaît et apprécie leur apport à sa juste valeur".

En effet, "de la reconnaissance dépend ... le sens de la souffrance. Lorsque la qualité de mon travail est reconnue, ce sont aussi mes efforts, mes angoisses, mes doutes, mes déceptions, mes découragements qui prennent sens. Toute cette souffrance n'a donc pas été vaine, elle a non seulement produit une contribution à l'organisation du travail, mais elle a fait, en retour, de moi un sujet différent de celui que j'étais avant la reconnaissance ... Alors le travail s'inscrit dans la dynamique de l'accomplissement de soi". (Christophe Dejours. Souffrance en France)

La reconnaissance du travail est si importante à cause de la centralité du travail dans la vie des hommes. En effet, "le travail constitue une dimension fondamentale de l'existence de l'homme sur terre" (Jean-Paul II. Encyclique Laborem exercens, 4). Dans notre vécu, "la reconnaissance du travail par autrui joue ... un rôle majeur dans la consolidation de (notre) l'identité personnelle" ; les deux, le travail et sa reconnaissance sont déterminants dans la construction de notre identité. (Pascale Molinier. Les enjeux psychiques au travail).

Or, "le thème de la reconnaissance au travail est aujourd'hui évoqué par nombre de salariés pour exprimer leurs insatisfactions : on n'est pas reconnu, on n'est pas considéré, l'organisation n'a plus de sens". Ce constat est fait par le sociologue Marc Uhalde, dans le cadre du Forum de l'association AST 67. Mais les souffrances sociales ne concernent pas que les entreprises et ceux qui les dirigent, toute personne est interpellée par ce phénomène à un titre ou à un autre ou à plus d'un titre et chacun a une part de responsabilité plus ou moins grande dans notre vivre-ensemble commun.

Antoine Moster

1<sup>er</sup> novembre 2009